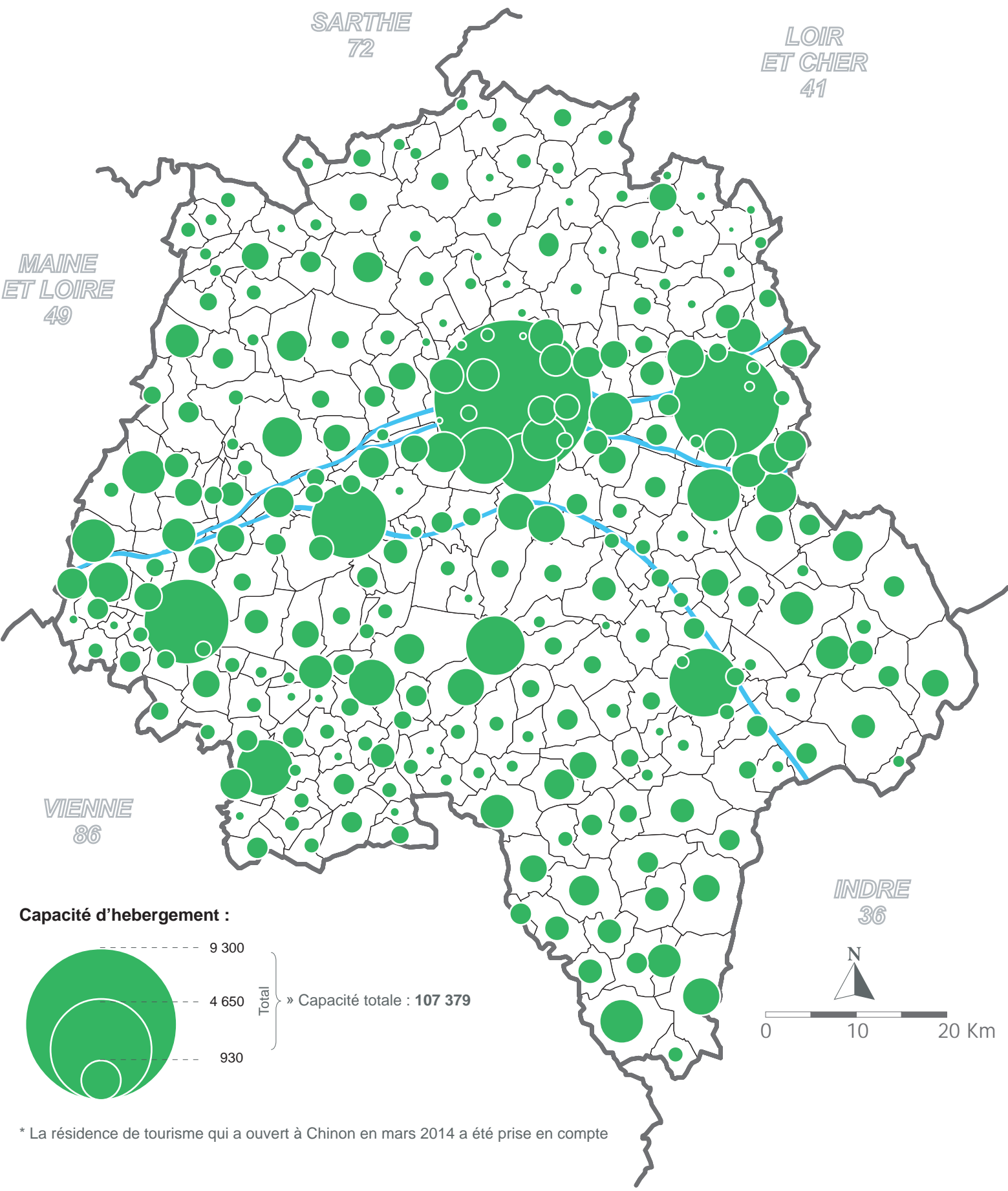


CAPACITÉ D'ACCUEIL EN HÉBERGEMENT MARCHAND ET NON MARCHAND AU 31/12/12

*Lits en hôtels, campings, résidences secondaires /
capacité d'hébergement "au réel" des gîtes et meublés, chambres chez l'habitant, gîtes de groupe, villages vacances,
auberges de jeunesse, hébergements collectifs, résidences de tourisme*, meublées ou hôtelières*



* La résidence de tourisme qui a ouvert à Chinon en mars 2014 a été prise en compte